



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E10956

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2025

ÉDITÉ LE 24/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1999
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 09/04/2024
300 000

Raison sociale : COURTIN
22 RUE DU LONG DOUET
14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 1998B00541

Siret : 421 287 764 00011
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 3406940

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 433250B1247001/001 499424/0
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 433250B1247001/001 499424/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Téléphone : 02 31 73 05 05
Portable : 0231730505

Fax :

Site Internet : www.linkedin.com/company/courtin/
E-mail : simon.courtin@sascourtin.fr

Responsabilité légale :
PIERREC (907 709 430) / SIMONC (907 709 463) / COURTIN SIMON PRÉSIDENT

Effectif moyen : 26 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	12/09/2024
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	01/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/02/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/02/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
1109 BOULEVARD CHARLES CROS
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.